

Le Renouveau Voiron

VOS DÉPLACEMENTS

En voiture

- Autoroutes A48 à 5 minutes* et A49 à 12 minutes*.
- Centre-ville de Grenoble à 30 minutes*.

En transports en commun

- Le réseau de transports du Pays Voironnais est composé de 4 lignes qui desservent Voiron, Coulevie et Saint-Jean-de-Moirans.
- La gare TER de Voiron offre des liaisons directes vers Lyon et Grenoble.

Un conseiller vous renseigne

04 81 51 02 45
Appel non surtaxé
apricot-immobilier.com

 Rejoignez-nous sur Facebook



Un grand groupe immobilier pour réaliser votre projet

APRICOT IMMOBILIER est la marque de promotion immobilière de la SEMCODA, l'un des tout premiers intervenants sur le marché de l'immobilier en Rhône-Alpes Bourgogne avec un patrimoine de plus de 33 000 logements à son actif et près de 2 000 logements neufs (appartements, maisons et terrains à bâtir) à la vente, répartis sur 7 départements. Notre expérience reconnue dans les métiers de l'immobilier vous offre toutes les garanties de fiabilité et de pérennité pour l'acquisition de votre résidence principale ou dans le cadre d'un investissement.

vous &
apricot
immobilier

Voiron

Donnez du goût à vos projets !



Pour le dispositif Pinel, le non respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.

Le Renouveau

vous &
apricot
immobilier

*Source : Google Maps, sous réserve des conditions de trafic et de météo. SEMCODA RCS Bourg 759 200 751 - Illustrations dues à la libre interprétation des artistes. Appartements, balcons et terrasses vendus non meublés. Document non contractuel. Vente en état futur d'achèvement, sous réserve des stocks disponibles. (2) Illustrateur : MH3D. Architecte : Qui Plus Est Architectes. Crédits photos : FOTOLIA, cardamone



CONFORT

Partout dans votre nouveau logement, les prestations répondent à une même exigence de qualité, de confort et de fiabilité.

- ◆ Respect des normes actuelles en matière d'isolation phonique et de performance énergétique RT 2012
- ◆ Carrelage dans toutes les pièces
- ◆ Faïence, meuble vasque et sèche-serviettes dans la salle-de-bains
- ◆ Volets roulants électriques dans le séjour et la cuisine
- ◆ Placards équipés
- ◆ Accès sécurisé par vidéophone
- ◆ Chauffage individuel au gaz avec thermostat d'ambiance programmable
- ◆ Ascenseur
- ◆ Garage individuel fermé

MODE DE VIE

Plus proche de tout, votre quotidien est simplifié et votre vie, heureuse.

- ◆ Au pied de la résidence, l'arrêt de bus "Docteur Valois" est desservi par les lignes 1 et A qui permettent de rejoindre, entre autres, le centre-ville, la gare TER et le lycée Ferdinand Buisson.
- ◆ À seulement 10 minutes* à pied, le Jardin de Ville est un véritable poumon vert avec plus de 300 arbres, un vaste plan d'eau et de nombreux animaux.
- ◆ L'école primaire Paviot et un supermarché sont à moins de 200 mètres de l'adresse.
- ◆ Également accessible à pied, le collège Plan Menu est à 18 minutes*.

VOIRON

Culturelle, active et sportive, choisissez d'habiter une ville aux multiples visages



Situation

Aux portes du parc naturel régional de la Chartreuse et du lac de Paladru, à 25 kilomètres de Grenoble, la capitale des Alpes, Voiron est un territoire d'avenir, riche en grands projets urbains et soucieux de protéger tout ce qui fait le caractère authentique du Pays Voironnais.



Points d'intérêts

Toute proche de la commune, l'autoroute A48 permet de rejoindre le bassin grenoblois en seulement 30 minutes*. En train, la gare TER de Voiron offre des liaisons directes vers la Part-Dieu, Chambéry ou Grenoble.



Services

Autour de la place Saint-Bruno, le centre-ville historique de Voiron invite à la flânerie. Une halte au marché de Voiron s'impose, l'un des plus anciens et importants de la région, avant de se laisser guider au gré des rue commerçantes et des terrasses animées, de découvrir le secret de la fabrication de la Chartreuse, pour enfin plonger dans l'univers sucré de la célèbre chocolaterie Bonnat... Ici, tous les goûts sont permis !



TVA RÉDUITE⁽¹⁾



EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE⁽¹⁾



GARANTIE DE RACHAT⁽¹⁾

PSLA : MODE D'EMPLOI

LA PHASE DE LOCATION ACCESSION

Cette phase d'une durée minimale de 2 et maximale de 5 ans vous permet de tester vos capacités de remboursement de prêt. Pendant cette période vous payez une redevance composée d'une part locative (loyer) et d'une part acquisitive (déduite du prix de vente lors du transfert de propriété).

LA PHASE D'ACCESSION

Vous devenez propriétaire de votre résidence principale à compter du 2^{ème} mois échu de location accession. Votre redevance se transforme en mensualités de remboursement de crédit.

(1) Avantages possibles sous réserve de répondre aux conditions du dispositif PSLA. Conditions disponibles auprès de nos conseillers commerciaux au numéro de téléphone indiqué sur le présent document.